



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE MONTBRUN-DES- CORBIERES (11) - PARCELLE A866

Note de sensibilité écologique



LE PROJET

Client	Altaréa Energies Renouvelables
Projet	Projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Montbrun-des-Corbières (11) - Parcelle A866
Intitulé du rapport	Note de sensibilité écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie <u>Siège social</u> : 399 Rue Georges Séguy – 34 080 MONTPELLIER Tél : 04.67.41.69.80 – montpellier@cereg.com SIRET : 492 706 338 00034 <u>Agence de Montpellier</u> : Siège www.cereg.com
--	---

Réf. Cereg - 2026-CI-000519

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	08/2026	Tom RIGAUD	Laurent BROSSE	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL	7
A.I. SYNTHESE DES ZONAGES.....	8
B. RELEVES DE TERRAIN	10
B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	11
B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN	13
B.II.1. Conditions de terrain	13
B.II.2. Relevés tous groupes	13
C. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUES DU SITE.....	17
C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS	18
C.I.1. Synthèse des enjeux.....	18
C.I.2. Recommandations	19
C.II. CONCLUSIONS	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet	5
Figure 2 : Calepinage envisagé de la centrale	6
Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 5 km)	11
Figure 4 : Carte des habitats observés sur site	14
Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux	15
Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km.....	8
Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)	11
Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain	13
Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides	13
Tableau 5 : Liste des espèces végétales et faunistiques recensées sur site lors des prospections.....	15

PREAMBULE

La société **ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES** envisage la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Montbrun-des-Corbières (11). Le projet s'implante sur la parcelle cadastrale A0866 actuellement occupée par une jachère entourée de jachères et vignobles.

L'emprise de la future centrale couvre une surface d'environ 0,77 ha.

Pour l'analyse écologique, deux périmètres ont été considérés :

- Une zone d'emprise du projet correspondant aux secteurs directement aménagés ;
- Une zone d'influence écologique élargie intégrant les milieux naturels adjacents susceptibles de jouer un rôle fonctionnel pour les espèces.

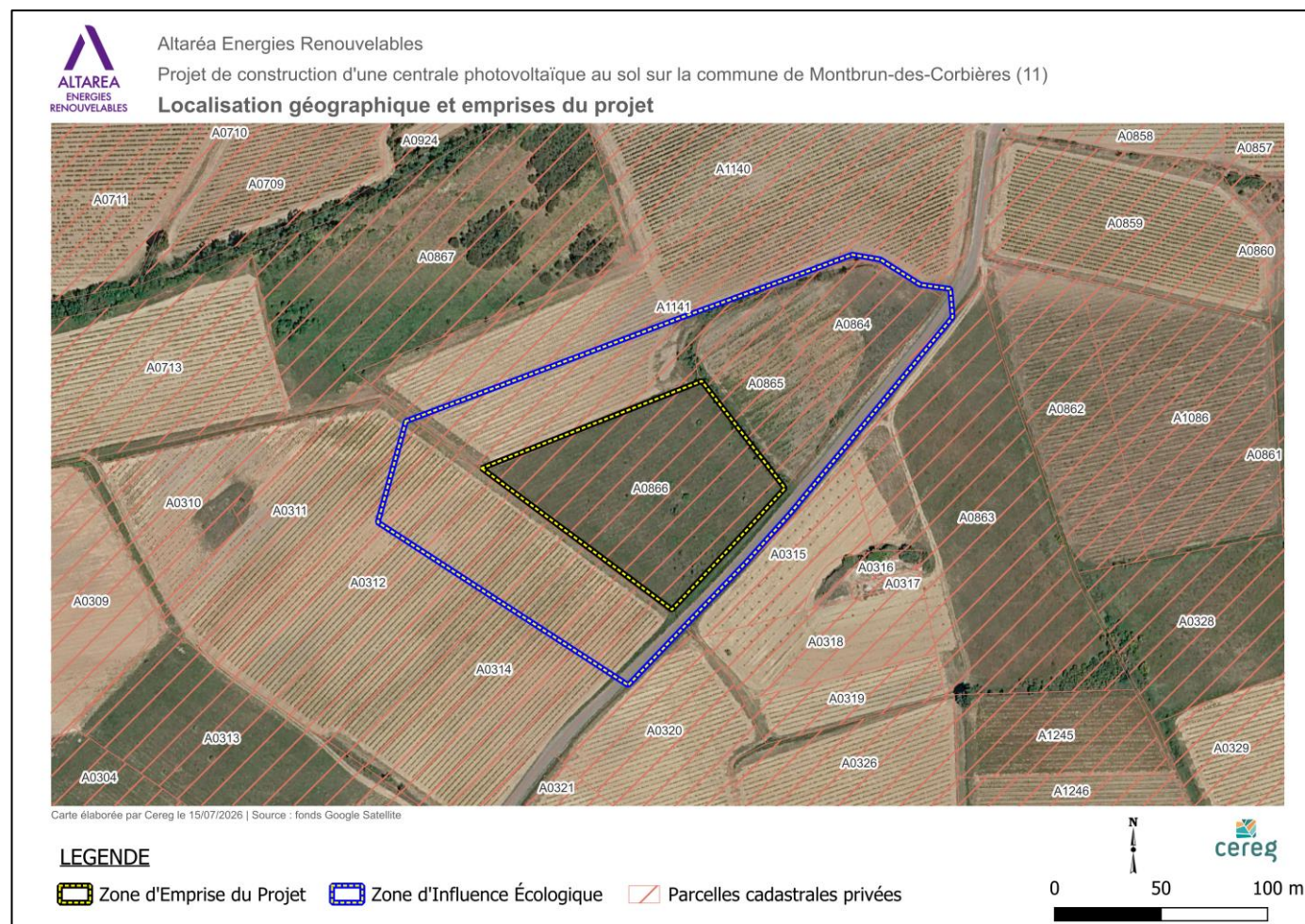


Figure 1 : Localisation du projet

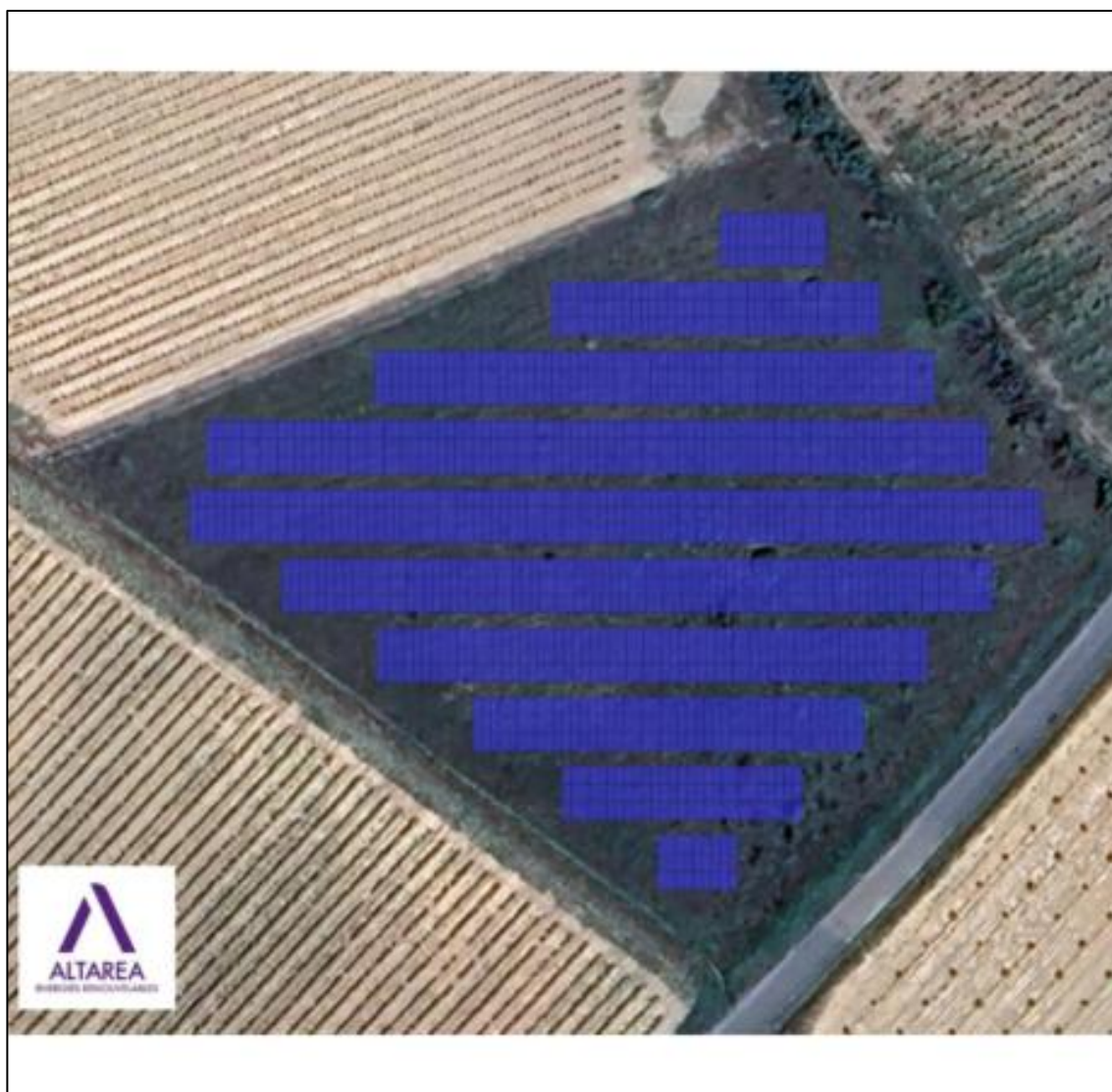


Figure 2 : Calepinage envisagé de la centrale

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL



A.I. SYNTHESE DES ZONAGES

Une analyse des zonages environnementaux a été réalisée dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude, afin d'identifier les périmètres réglementaires et les secteurs à enjeux écologiques susceptibles d'influencer le projet.

Les principaux zonages identifiés sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km

Type de zonage	Présence sur site	Distance (en km)	Nom du site
Site Natura 2000	Non	2,65	Corbières occidentales
ZNIEFF de type 1	Non	0,6	Plateau de Montbrun et de Conilhac
	Non	3,2	Plaine agricole et aérodrome de Lézignan-Corbières
ZNIEFF de type 2	Non	2,65	Massif d'Alaric
Forêt publique	Non	0,75	Forêt Communale de Montbrun-des-Corbières
	Non	1,5	Forêt Communale de Fontcouverte
	Non	2,1	Forêt Communale de Castelnaud-d'Aude
	Non	2,6	Forêt Communale de Conilhac-Corbières
	Non	2,6	Forêt Communale de Moux
	Non	3,3	Forêt Communale des Escales
	Non	4,3	Forêt Communale de Douzens
	Non	4,4	Forêt Communale de Lézignan-Corbières
	Non	4,9	Forêt Communale de Fabrezan
	Non	4,9	Forêt Communale de Camplong-d'Aude
Sites classés	Non	3,3	Les Paysages Du Canal Du Midi
	Non	4,2	Canal Du Midi
PNA	Oui		Chiroptères (Enjeu fort)
	Oui		Lézard ocellé (présence certaine)
	Oui		Faucon crécerellette (dortoirs)
	Non	0,25	Faucon crécerellette (domaines vitaux)
	Non	0,6	Aigle Royal (domaines vitaux)
	Non	0,9	Vautour fauve (domaines vitaux)
	Non	1,4 et 3,2	Odonates
	Non	2,6	Gypaète barbu
	Non	2,7	Vautour percnoptère
	Non	3,4	Pie-grièche méridionale
	Non	4,2	Pie-grièche à tête rousse
	Non	4,5	Outarde canepetière (domaines vitaux élargi)
	Non	4,6	Cistude d'Europe
	Non	4,8	Aigle de Bonelli (domaines vitaux)
	Non	4,9	Placettes alimentation nécrophages

Type de zonage	Présence sur site	Distance (en km)	Nom du site
SRCE - SRADDET	Non	0,5	Réservoir milieux ouverts
	Non	0,9	Réservoir milieux semi-ouverts
	Non	1,8	Réservoir milieux boisés
	Non	1,8	Réservoir milieux humides
	Non	1,3	Corridors écologiques ouverts
	Non	1,7	Corridors écologiques boisés
	Non	2,9	Cours d'eau surfacique
	Non	0,15 et 0,7	Cours d'eau linéaire
Zones humide	Non	3,3	Ripisylve de l'Aude moyenne 6
	Non	2,9	Ripisylve de l'Aude moyenne 7
	Non	2,5	La lecuine
	Non	3,6	L'Etang
	Non	3,5	L'Etang
	Non	4,2	L'Etang de Salenc

À l'échelle du contexte environnemental élargi (rayon de 5 km), plusieurs sensibilités écologiques sont identifiées autour de la zone d'étude, traduisant un secteur à intérêt écologique, sans toutefois présenter d'enjeu rédhibitoire au droit du site.

- Plusieurs zonages naturels sont présents à proximité, notamment le site ZNIEFF de type 1 le Plateau de Montbrun et de Conilhac situé à 600 m du site d'étude. D'autres périmètres plus éloignés témoignent de la richesse écologique locale, mais aucun zonage n'est situé directement sur la zone d'étude.
- Les milieux forestiers et boisés constituent un enjeu local, avec de nombreuses forêts publiques recensées dans un rayon de 0,75 à 4,9 km, une dizaine au total. Ces secteurs participent aux continuités écologiques locales, mais restent éloignés spatialement et écologiquement du site.
- Des enjeux liés aux espèces protégées sont identifiés via plusieurs PNA, notamment pour les chiroptères, le lézard ocellé et le faucon crécerellette. Toutefois, les habitats présents au droit du projet ne correspondent pas nécessairement aux milieux favorables à la reproduction de ces espèces mais peuvent représenter un site de chasse.
- Les continuités écologiques du SRCE-SRADDET sont également représentées, avec la présence de réservoirs de biodiversité liés aux milieux ouverts, boisés et aquatiques. Plusieurs cours d'eau et zones humides sont recensés à proximité (0,15 à 2,9 km), mais aucun corridor écologique n'est identifié directement au droit du site.

B. RELEVES DE TERRAIN



B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques utilisées dans le cadre du présent document sont issues de bases de données naturalistes GBIF, consultées le 03/07/2026.

Ces données ont été analysées à l'échelle d'un rayon de 5 km autour de la zone d'étude afin d'identifier les espèces à enjeu potentielles.

Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)

Taxon	Enjeu local de conservation à l'échelle du groupe taxonomique (bibliographie)	Principales espèces du groupe justifiant ce niveau d'enjeu (espèces protégées ou PNA)
Flore	Enjeu modéré	Anémone couronnée et Germandrée arbustive
Invertébrés	Enjeu fort	Magicienne dentelée, Zygène cendrée
Amphibiens	Enjeu fort	Rainette méridionale et Pélobate cultripède
Reptiles	Enjeu modéré	Lézard à deux raies
Oiseaux	Enjeu fort	Bruant ortolan, Alouette calandrelle, Pie-grièche méridionale
Mammifères	Enjeu modéré	Genette commune
Chiroptères	Enjeu fort	Petit rhinolophe

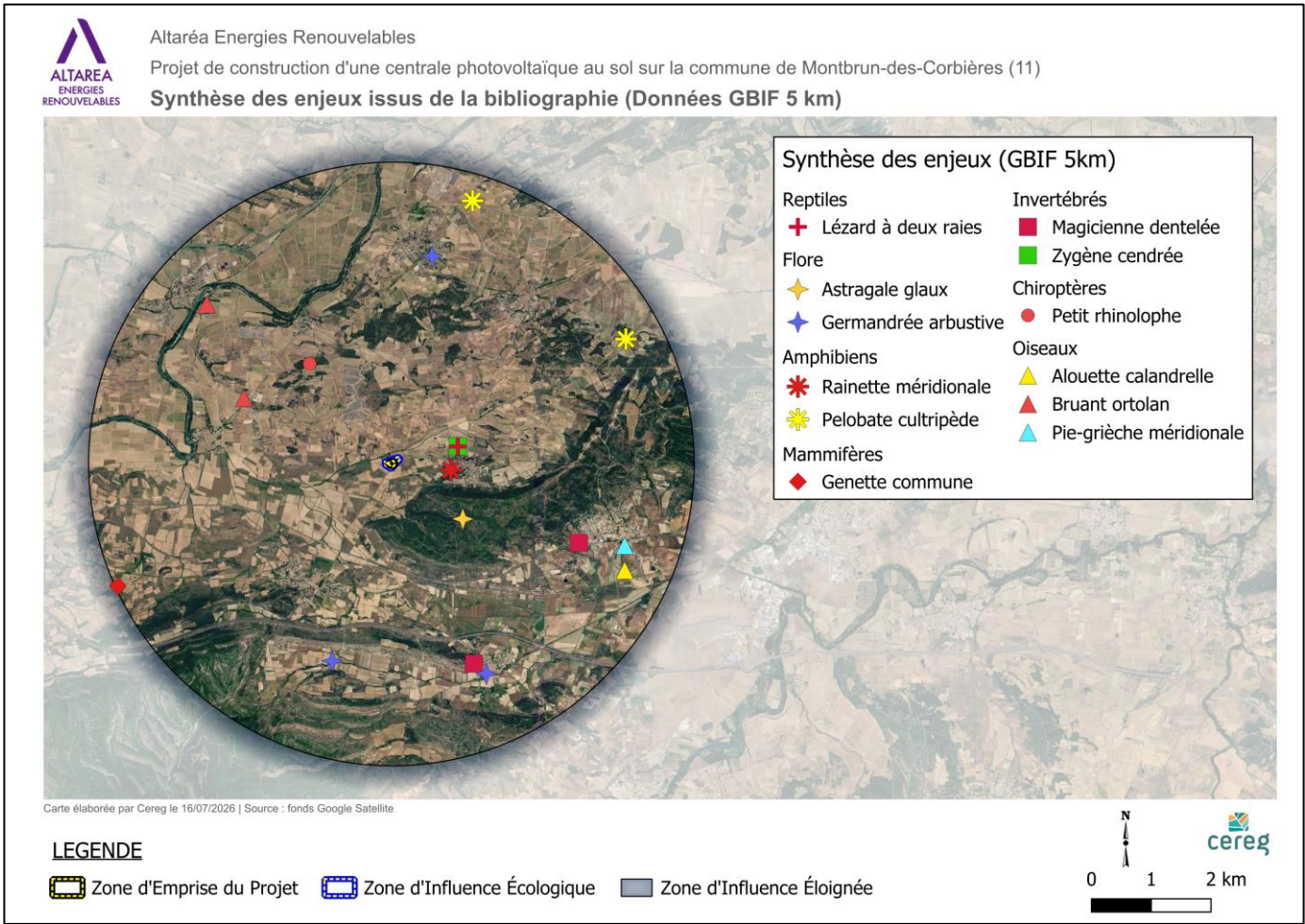


Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 5 km)

Les données bibliographiques (GBIF, rayon de 5 km) mettent en évidence la présence de plusieurs espèces patrimoniales à proximité de la zone d'étude, traduisant le potentiel écologique du secteur, caractérisé par une mosaïque de milieux agricoles, de friches, jachères, de lisières et de boisements méditerranéens.

La flore patrimoniale est représentée par l'**Astragale glaux** et la **Germandrée arbustive**. Cette dernière étant également utilisée à des fins ornementales, il s'agit potentiellement de cette souche et non de la sauvage, conférant une moindre valeur écologique et réglementaire.

Les données bibliographiques mentionnent également plusieurs espèces de **reptiles patrimoniaux**, dont le Lézard à deux raies. Les milieux ouverts, les lisières et les haies présents dans le secteur sont susceptibles d'offrir des habitats favorables à cette espèce.

Deux individus de **Magicienne dentelée (*Saga pedo*)**, espèce protégée à fort enjeu de conservation, ont été recensées à proximité de la zone d'étude. Les habitats de friches et de végétation herbacée présents dans le secteur apparaissent potentiellement favorables à cette espèce et justifient une attention particulière lors des prospections de terrain. De plus, la présence d'une observation de Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*) présente également un fort enjeu de conservation. Une attention particulière sera portée à la potentielle présence de sa plante hôte sur le site d'étude : **la Badasse (*Lotus dorycnium*)**.

Aussi, la bibliographie a montré la présence du **Bruant ortolan**, de l'**Alouette calandrelle** et de la **Pie-grièche méridionale** dans le secteur du site d'étude. Ces espèces sont susceptibles d'utiliser ce dernier en terrain de chasse ou de reproduction.

Sur ce même titre, une espèce de chiroptère a été observée : le **Petit rhinolophe**. Cette espèce peut potentiellement utiliser le site d'étude en zone d'alimentation.

Enfin, le fossé bordant l'ouest du site peut abriter des amphibiens lors de sa mise en eau par les pluies de printemps. Il pourrait donc abriter la **Rainette méridionale** ou le **Pélobate cultripède**, deux espèces à enjeu fort observées dans le secteur.

B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

B.II.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 01/07/2026. Un passage complémentaire, ciblant principalement la Magicienne dentelée, a été réalisé le 29/07/2026.

Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Dryas MANDAROUX	Technicien Écologue	Habitats ; Flore ; Zones humides	01/07/2026	20-25°C Ensoleillé Vent 35 km/h	8h15-10h15h
Tom RIGAUD	Écologue	Invertébrés ; Amphibiens ; Reptiles ; Mammifères ; Oiseaux			
Tom RIGAUD	Tom RIGAUD	Flore ; Invertébrés ; Oiseaux	29/07/2026	21-25°C Couvert Pas de vent	8h-9h45

B.II.2. Relevés tous groupes

Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides

Code Eunis	Libellé Eunis	Code Corine	Libellé Corine	Code Habitat d'intérêt communautaire	Libellé Habitat d'intérêt communautaire	Habitats humides - Arrêté du 24 juin 2008	Enjeu local de conservation
E1.311	Pelouses à Brachypode rameux	34.511	Pelouses du Brachypodietum retusi	6220-1 (prioritaire)	Ourlets méditerranéens mésothermes à Brachypode rameux de Provence et des Alpes-Maritimes		Très fort
FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces						Faible
FB.4	Vignobles	83.21	Vignobles				Faible
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	87.1	Terrains en friche			Potentiel	Faible
J4.2	Réseaux routiers	34.511					Faible

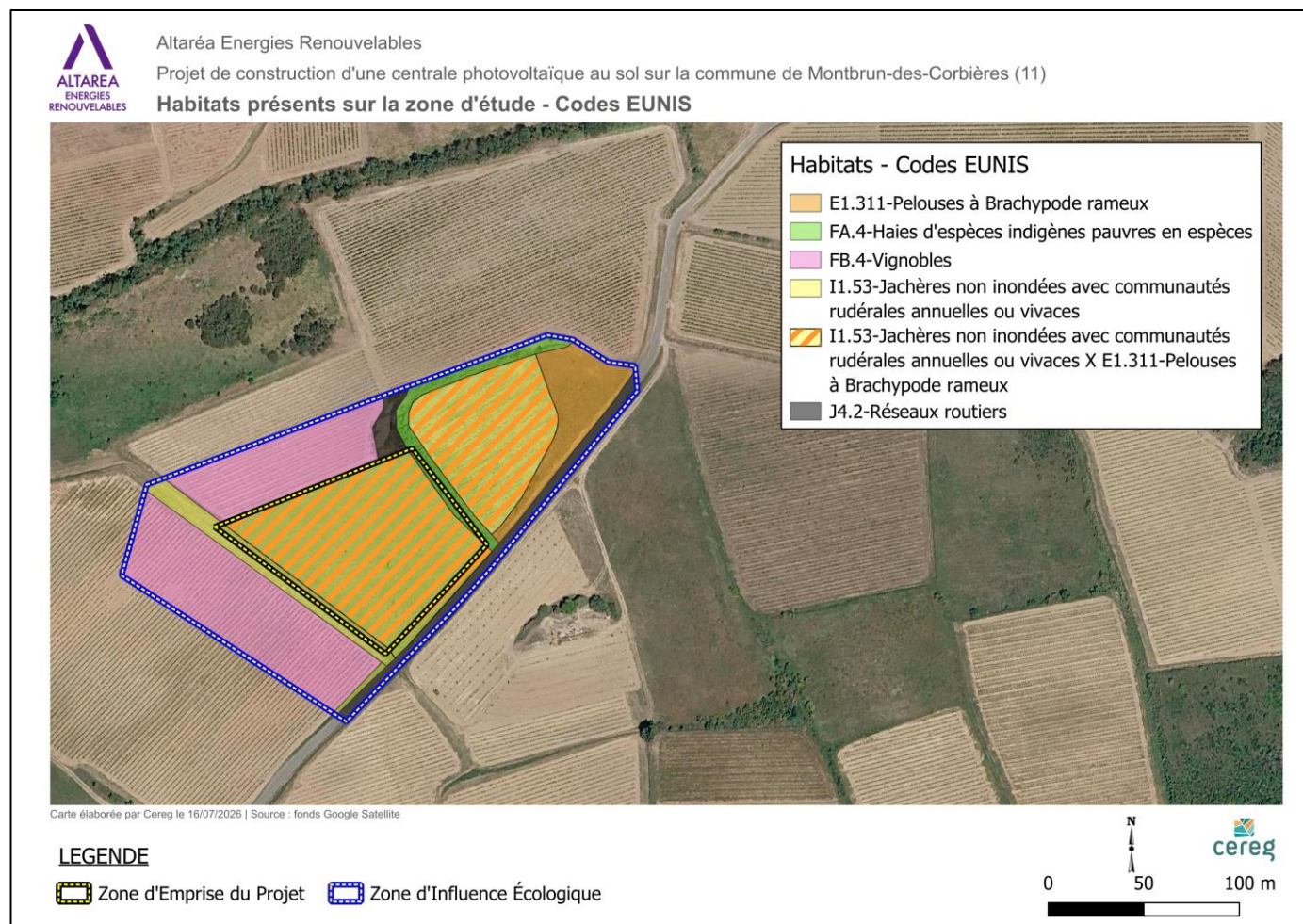


Figure 4 : Carte des habitats observés sur site

La zone d'étude est principalement constituée d'une **jachère non inondée avec communautés rudérales annuelles ou vivaces (I1.53)** ainsi que d'un **habitat secondaire en mélange avec le précédent : une pelouse à Brachypode rameux (E1.311)**. Ces habitats occupent la quasi-totalité de l'emprise du projet et résultent d'une dynamique de déprise agricole, favorisant le développement d'une végétation herbacée relativement homogène dominée par des espèces rudérales et annuelles.

Les **pelouses à Brachypode rameux** correspondent à des formations herbacées méditerranéennes installées sur des sols secs, peu profonds et généralement pauvres en éléments nutritifs. Elles sont dominées par le **Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*)**, graminée pérenne caractéristique de ces milieux, et peuvent accueillir un cortège floristique diversifié d'espèces méditerranéennes. Ces habitats présentent un **intérêt communautaire** et constituent des milieux particulièrement favorables à une faune spécialisée, notamment à l'entomofaune, aux reptiles thermophiles ainsi qu'à plusieurs espèces d'oiseaux des milieux ouverts qui les utilisent comme zones d'alimentation, de reproduction ou de déplacement.

Les secteurs de **jachères rudérales**, bien que plus anthropisés, participent également au fonctionnement écologique du site. Ils offrent des ressources trophiques pour de nombreux insectes, favorisent la présence d'une avifaune nicheuse au sol et constituent des habitats de chasse pour plusieurs espèces exploitant les milieux ouverts.

Enfin, la **haie** présente en bordure de l'emprise constitue un élément structurant du paysage. Elle joue un rôle de **corridor écologique**, assurant des fonctions de déplacement, de refuge et de nidification pour de nombreuses espèces, en particulier l'avifaune, mais également certains petits mammifères, reptiles et invertébrés.

Tableau 5 : Liste des espèces végétales et faunistiques recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Directive Habitats	ZNIEFF	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Flore = 70 espèces observées (1 à enjeu modéré et 69 à enjeu très faible)									
Papaver rhoeas	Grand coquelicot	LC						Modéré	Modéré
Oiseaux = 2 espèces observées (1 à enjeu modéré et 1 à enjeu faible)									
Cisticola juncidis	Cisticole des joncs	VU	LC	Article 3				Modéré	Modéré
Apus apus	Martinet noir	NT	LC	Article 3				Faible	Faible
Invertébrés = 25 espèces observées (2 à enjeu faible et 23 à enjeu très faible)									
Locusta migratoria	Criquet migrateur						Déterminante ZNIEFF	Faible	Faible
Calliptamus wattenwylanus	Caloptène occitan						Déterminante ZNIEFF	Faible	Faible
Amphibiens (0 espèce observées)									
Reptiles (0 espèce observées)									
Mammifères hors chiroptères (0 espèce observées)									
Chiroptères (0 espèce observées)									

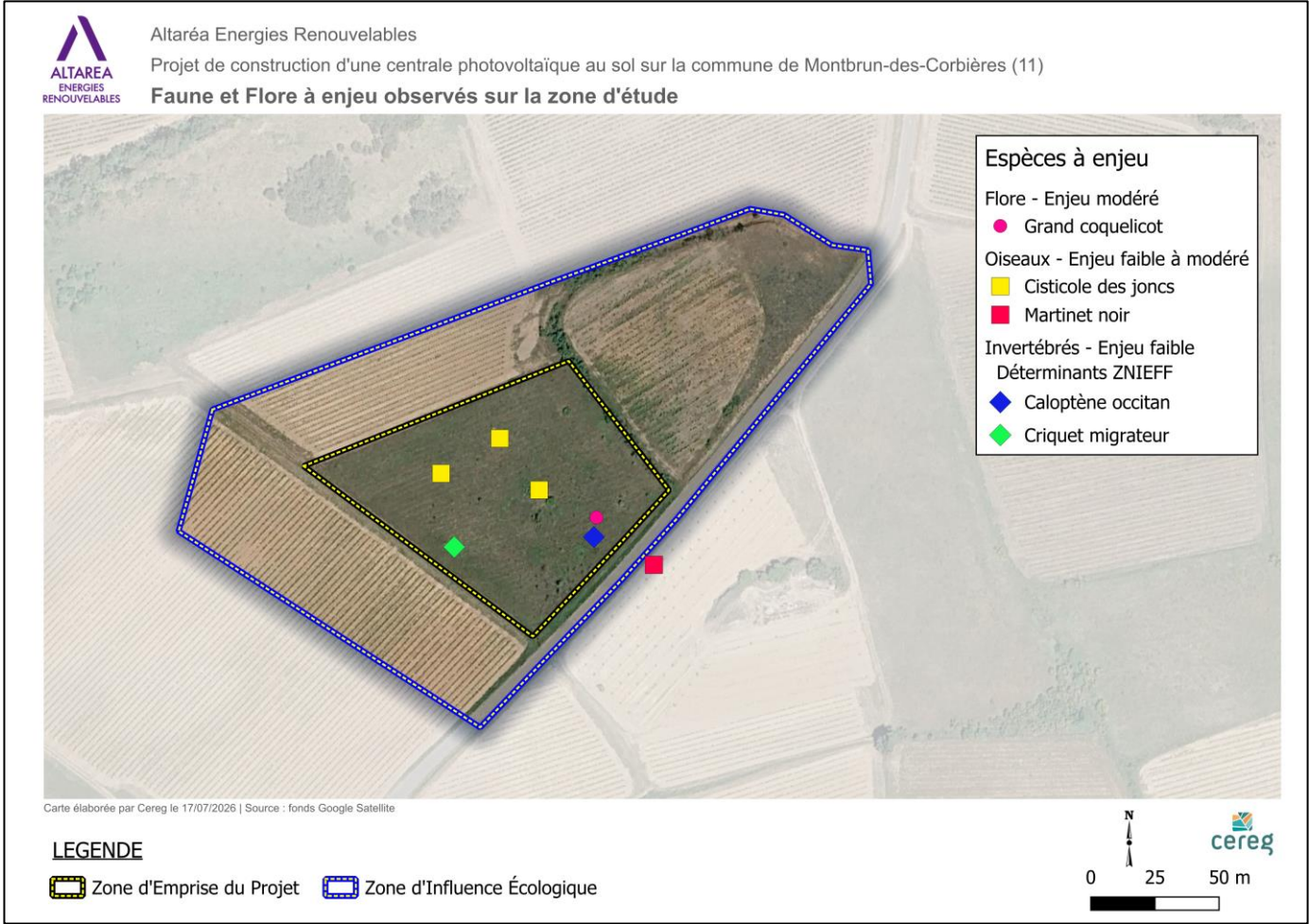


Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux

Les enjeux ornithologiques sont principalement associés aux **milieux ouverts** présents sur le site, tandis que la **haie** constitue un élément structurant assurant des fonctions de corridor écologique, de refuge et de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux. La **Cisticole des joncs** exploite les formations herbacées de la jachère, qui offrent des conditions favorables à sa reproduction. Cette espèce nichant directement au sol, les travaux réalisés durant la période de reproduction pourraient entraîner la destruction de nichées. Aucun nid n'a toutefois été mis en évidence lors des prospections.

Le **Martinet noir**, observé en vol au-dessus du site, ne présente pas de lien fonctionnel fort avec l'emprise, bien qu'il puisse ponctuellement l'utiliser comme zone d'alimentation.

Dans l'ensemble, les enjeux écologiques demeurent **faibles à modérés** et sont principalement liés à la fonctionnalité des habitats ouverts. La forte abondance d'invertébrés observée au sein des jachères et des pelouses à *Brachypode rameux* constitue une ressource trophique importante pour de nombreuses espèces, notamment l'avifaune, mais également les reptiles et les chiroptères, bien qu'aucune espèce appartenant à ces deux groupes n'ait été observée lors des inventaires.

Par ailleurs, la **pelouse à *Brachypode rameux***, habitat d'intérêt communautaire, présente un potentiel d'accueil pour la **Magicienne dentelée**, espèce patrimoniale susceptible d'exploiter ces milieux riches en Orthoptères, qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire.

C. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUES DU SITE



C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

C.I.1. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et de leurs fonctionnalités écologiques, la zone d'étude présente des enjeux globalement **faibles à forts**, principalement concentrés au niveau des habitats semi-naturels situés en périphérie de l'emprise du projet principalement concentrés sur les habitats semi-naturels constitués par la **jachère**, la **pelouse à Brachypode rameux**, la **haie** et le **fossé**.

La zone d'étude en elle-même présente un enjeu modéré car la jachère et la pelouse à Brachypodes rameux sous-jacente offrent un habitat favorable à de nombreuses espèces des milieux ouverts et assurent des fonctions de reproduction, d'alimentation et de déplacement pour l'avifaune (**Cisticole des joncs** notamment), tout en présentant un potentiel d'accueil pour plusieurs espèces de reptiles patrimoniaux. Une attention particulière devra être portée à la potentielle présence de nids d'oiseaux au sol lors des travaux.

Bien qu'aucun individu de **Magicienne dentelée** (*Saga pedo*) n'ait été observé lors des prospections, les caractéristiques des habitats présents, associées à une donnée bibliographique localisée dans le secteur de la zone d'étude confère un **potentiel d'accueil** pour cette espèce protégée. En ce sens, un second passage a été réalisé à la fin du mois de juillet pour cibler particulièrement la recherche de Magicienne dentelée. En revanche, malgré ces prospections spécifiques, **aucun individu n'a été observé**, réduisant ainsi l'enjeu autour de cette espèce.

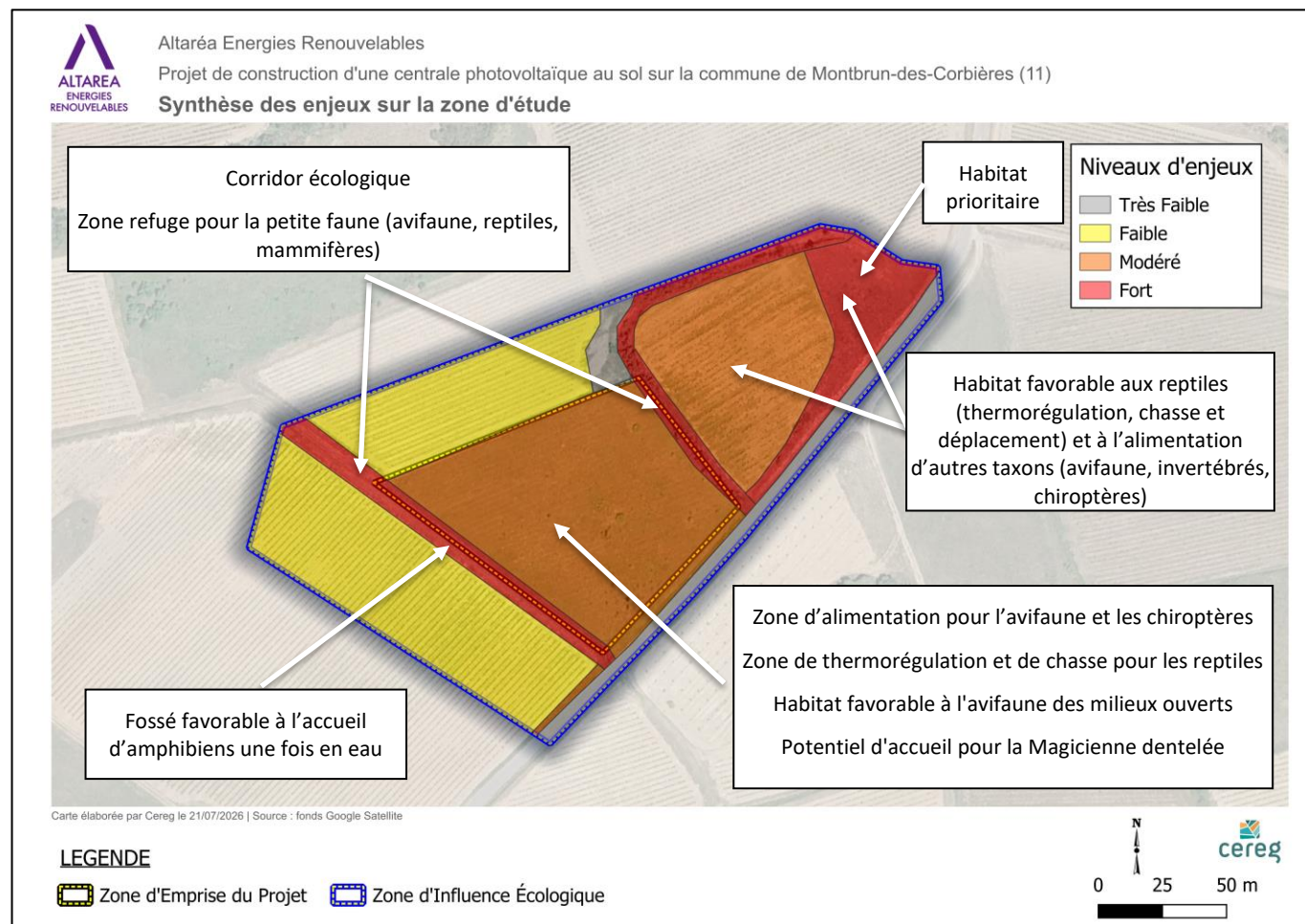


Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

C.I.2. Recommandations

Au regard des enjeux liés à la présence potentielle de la Magicienne dentelée, il avait été recommandé de **réaliser un passage complémentaire ciblé**, à une période optimale de détection de la Magicienne dentelée (fin d'été), afin de confirmer ou d'infirmer sa présence au sein de l'emprise du projet. Au même titre, le passage complémentaire devait également cibler la recherche de nids au sol.

Ce passage complémentaire spécifique à l'espèce a été réalisé à la fin du mois de juillet. **Aucun individu de Magicienne n'a été observé à l'issue de ce passage**, malgré la présence d'habitats de friche favorables à l'espèce. De plus, **aucun nid d'oiseaux au sol** n'a été observé au sein de la zone d'étude.

En l'absence de détection de la Magicienne dentelée ou de nid, le projet peut être poursuivi sous réserve de la mise en œuvre des mesures classiques d'évitement et de réduction relatives à l'avifaune nicheuse et à la préservation des habitats périphériques.

Parmi les principales mesures figureront des mesures d'adaptation du calendrier d'intervention, d'adaptation des pratiques de débroussaillage ainsi que le cas échéant des mesures favorisant l'intégration du projet via certains aménagements paysagers.

C.II. CONCLUSIONS

Cette note écologique met en évidence des enjeux globalement modérés, principalement associés aux habitats de la jachère, la haie ainsi que le fossé périphérique.

En l'absence de détection de la Magicienne dentelée et de nids, et sous réserve de la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction relatives à l'avifaune nicheuse et à la préservation des habitats périphériques, le projet apparaît compatible avec les enjeux écologiques et les impacts sont considérés comme non-significatifs.



www.cereg.com